



## Les radars de covoiturage se multiplient



APRR

■ Eux aussi risquent de faire parler d'eux prochainement : ces appareils, capables de compter les occupants à bord de chaque véhicule, sont amenés à se multiplier au même rythme que les voies réservées au

covoiturage. Ce modèle par exemple, signé Pryntec, est installé depuis peu sur l'A48 entre Voreppe et Grenoble, tandis que d'autres doivent arriver à Lyon (sur les voies métropolitaines M6 et M7), Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon ou encore sur l'A15 en région parisienne. Sachez-le, pour le moment leur fonction est uniquement pédagogique : ils signalent juste aux véhicules non autorisés à circuler sur la voie qu'ils doivent en changer. Bref, pas de verbalisation automatique à la clé. Du moins pour l'instant. Quant à l'expérimentation prévue sur le périphérique parisien, elle a pris du retard : selon nos informations, les deux dispositifs en compétition ne seront installés qu'en février prochain, au niveau de la porte de Montreuil.